

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2019

Présents : Paul VERNAY, Sylvie BORDERY, Odile RAPAUD Yves PAQUIER, Christian MILLET, Annabelle BIANCHI, Bernard CHARDON, Catherine LEIGNIER et Marie-Pierre CHESSEL

Excusés : Marc OBRINGER, Magalie SAVART, Chantal CLEMENT, Nathalie LAMBERT (pouvoir à C. MILLET), Maryvonne BOUCHARD (pouvoir A. BIANCHI) et Christelle MORTEL

Madame Odile RAPAUD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 10

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 15 janvier 2019 par 10 voix pour et 1 abstention

=====

1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :

Vente de parcelles A 1753 de 88 m², A 2032 de 30 m² et A 2038 de 862 m² situées chemin de Mingeat

Vente de parcelles A 1467 de 182 m² située rue des rondes A 1192 de 177 m² et A 1194 de 97 m² situées « Fontaine Putaray »

Vente de parcelles A 1214 de 3927 m² située chemin sous la Grace, A 1216 de 14777 m², A 2142 de 84 m², A 2143 de 16 m² situées « Les Clématites » et A 2141 de 2295 m² située route de Trévoux.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur ces 3 dossiers.

2 Débat Budgétaire : Bilan 2018, Orientations 2019.

Le budget photovoltaïque laisse apparaître un excédent de clôture global de 14 116 euros. Le paiement de la première annuité de vente d'électricité sera encaissé prochainement.

Le budget assainissement, précédemment déficitaire, a un excédent de clôture de 36 789 euros, grâce au paiement des droits de branchement pour le projet Dynacité de 22 logements au Péage. Des travaux de pose de clapets et de réalisation d'une étude diagnostic sont programmés.

Le budget communal dégage en fonctionnement un excédent de l'ordre de 280 000 euros (210 000 euros étaient au budget primitif)

En investissement, 470 000 euros de subvention ont été encaissés ; et environ 740 000 euros de travaux ont été réalisés.

Le solde global final montre un déficit de l'ordre de 6 000 euros.

Les perspectives financières pour 2019 vont permettre la fin de différentes opérations engagées : urbanisme, vidéo protection, jardins de la ferme, aménagements intérieurs, bâtiments communaux, école, aménagement touristique, pavage suite aux travaux de gaz.

3 Indemnités des élus

Il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire et aux Adjointes, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal,

Le conseil municipal, après délibération décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités au Maire et aux Adjointes sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique.

4 Avenant contrat eaux usées (Station épuration Meximieux)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, la convention de raccordement de la Commune de Pérouges sur le réseau et la station d'épuration de Meximieux, signée le 21/09/2015.

Suite à la découverte de la concentration trop importante de différents composants (par exemple le cuivre), l'évacuation des boues est désormais prise en charge par l'entreprise SAPHIRE et engage un surcoût des dépenses, qui se répercute sur le contrat de raccordement signé par la Commune.

La SOGEDO présente un avenant à la convention de 2015, qui annule et remplace le 1er alinéa par :

« Le détail des charges s'établit à 0.392EH.T./m3, établi en valeur de base au 1er juillet 2015. »

Cet avenant prenant effet au 1er janvier 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, les termes de l'avenant 1 à la convention de raccordement de la commune de Pérouges sur le réseau et la station d'épuration de Meximieux, qui modifie la rémunération de la SOGEDO pour le transport et le traitement des effluents s'élevant à 0.392 €H.T./m3 traité.

5 Aide Sociale

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une administrée de Pérouges a fait une demande d'aide suite à des problèmes financiers.

Elle sollicite donc la commune pour l'aider à régler en partie sa quittance de loyer du mois d'Août 2018.

Après en avoir délibéré, et sur proposition de la commission communale d'action sociale le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lui venir en aide à en versant la somme de 425 €, pour régler en partie le montant de son loyer du mois d'Août 2018.

6 Planning des commissions

En ce début d'année, il est nécessaire d'organiser le travail des commissions, qui doivent préparer les dossiers.

Commission travaux : mardi 19 février à 18 h
Commission tourisme, culture et vie associative : jeudi 14 février à 18 h
Commission urbanisme : vendredi 15 février à 9 h
Commission Finances : vendredi 8 mars à 18 h 30

7 Compte-Rendu des Commissions

- **Travaux et voirie**

Les employés municipaux ont effectué les travaux de dalle, d'enduits dans la cave de la ferme

La dalle des WC au parking des Combes est faite

La serre pour les jardins de la ferme est commandée

11 mars : début des travaux de gaz dans la Cité qui vont durer pendant 4 semaines.

- **Environnement**

Marché aux plantes le 5 mai

Exposition botanique à la ferme les 4 et 5 mai.

22 juin : anniversaire baptême de la rose

- **Communication**

Le bulletin a été distribué.

- **Urbanisme**

La commission se réunit tous les 15 jours, pour étudier les dossiers en cours et les modifications du PLU.

- **Tourisme Culture et Vie associative**

Réunion le 14 février à 18 h.

8 Questions Diverses

La cantine de Pérouges (SIVOS) a demandé l'installation de poulailler, pour que les poules puissent éliminer les déchets alimentaires. Le conseil municipal se prononce favorablement avec 10 voix pour et une abstention.

Dans le cadre du Débat Public, une réunion se tiendra le 16 février matin à la salle polyvalente.

L'association Pérouges Patrimoine Animations demande aux élus de venir les aider lors de la parade vénitienne du 7 avril.

Madame CINQUIN demande que la commune prenne la responsabilité administrative des vénitiens ainsi que la sécurité. En 2018 + de 6000 personnes sont venues assister à cet évènement.

Bernard CHARDON propose de faire une étude pour créer un chemin piéton vers ZAFIRA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 20 mars 2019 à 20 h.